

INFO



SOMMAIRE

- P2 **MOT DU MAIRE**
- P3 **VIE SCOLAIRE**
- P5 **JEUNES & SENIORS**
- P5 **ASSOCIATIONS**
- P7 **INTERCOMMUNALITE**
- P10 **INFOS DIVERSES**
- P12 **SAPEURS POMPIERS**



N°3 MARS 2021

Mairie d'YSSAC-LA-TOURETTE

1 place Guillaume Douarre
63200 YSSAC-LA-TOURETTE





Cette année 2020 particulièrement éprouvante est terminée.

Les livres d'histoire se souviendront sans doute de cette période inédite, perturbante pour les plaisirs les plus simples de la vie, bouleversante pour nos activités économiques, associatives, familiales ou simplement quotidiennes.

Nous avons été privés de la richesse et de l'essence même de notre vie villageoise : la convivialité, la proximité, le bonheur d'être ensemble lors de nos événements festifs et associatifs ; de la fête de l'école au traditionnel repas des aînés, en passant par les commémorations (8 mai et 11 novembre) et le spectacle de Noël.

A tout cela, nous nous sommes adaptés. Ainsi, les élus de la municipalité et les membres du C.C.A.S. ont tout de même organisé le passage du Père Noël pour 42 enfants ainsi que la distribution de chocolats et mugs à 95 seniors touretaires.

En l'absence des vœux de la municipalité, je profite de cet édito pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants qui ont choisi de s'installer dans notre beau village. Je souhaite également remercier de nouveau et bien sincèrement, l'association « Yssac en Fête » pour la réalisation et la distribution de masques à tous les habitants.

Vous connaissez mon attachement pour Yssac et ses habitants, mon engagement pour agir dans le sens de l'intérêt général et du meilleur service rendu... Dans un village de 400 habitants, tout n'est pas possible ou pour le moins, pas tout de suite. Les ressources sont restreintes et les dotations diminuent chaque année. Aussi, il faut toujours se « battre » pour obtenir des aides ou subventions compensatoires.

Installés depuis le 24 mai seulement, vos élus se sont mis au travail immédiatement ; d'abord pour gérer la priorité sanitaire, mais aussi pour engager les actions du mandat : terminer l'aménagement de la traversée du village (RD15), installer un terrain multisports (City Stade) et aménager le parc Champ Epital avec la vente de 3 lots, qui sera suivie par la création d'un espace de loisirs sur une partie de la surface restante.

Le 4 janvier dernier, nous avons également eu le plaisir de pouvoir ouvrir (enfin !) le restaurant scolaire, construit et financé par l'intercommunalité, pour les enfants de notre école maternelle.

Certes, en raison des conditions actuelles, certains projets avancent plus lentement mais trouveront un aboutissement en 2021.

Jamais les vœux de santé, de prospérité et de joie n'auront trouvé autant de résonance dans nos esprits. Je ne doute pas que l'horizon s'éclaire et que nous retrouverons rapidement nos petits bonheurs quotidiens et les instants de convivialité qui nous manquent tant.

Avec la volonté et le plaisir de retrouver ces moments partagés, mieux vaut tard que jamais, je vous adresse mes vœux les plus sincères et cordiaux pour 2021 !

Votre Maire,

Alain FRADIER

Retrouvez toutes les infos sur www.yssac-la-tourette.fr

Rédaction/Conception : Mairie d'Yssac-la-Tourette 63200

Reprographie : L'IMPRIMEUR Espace Mozac 63200 RIOM

Ne pas jeter sur la voie publique

Ouverture du secrétariat au public (Secrétaire Clémence CAMUS) :
Mercredi de 15h00 à 19h00 (14h-18h pendant la durée du couvre-feu)
et Vendredi de 8h30 à 12h30

Accueil téléphonique : Mardi, Mercredi, jeudi & vendredi matin

Tel. 04 73 63 30 66

Mail: yssac@wanadoo.fr



A l'école maternelle comme ailleurs, une année un peu compliquée...

Malgré tout, nous avons pu, tous ensemble, continuer à dessiner, chanter, lire des histoires, jouer, se préparer à la lecture, apprendre à écrire, à compter...

17 élèves de maternelle dans la classe de M^{me} DOUVIZY:

- 4 Petite section
- 4 Moyenne section
- 9 Grande section

Pendant le confinement, nous avons reçu des nouvelles de tous.

Grâce au « Padlet » de l'école maternelle, nous avons partagé des activités, des photos, des vidéos.

Et, tout au long de l'année, nous sommes partis à la découverte des oiseaux.

Les observer, les reconnaître et apprendre comment ils vivent... c'est ce que nous avons fait avec Renaud (animateur environnement) qui est venu plusieurs fois à l'école.

Avec l'hiver les mangeoires vont reprendre du service et nos observations avec.

Conseils pour apercevoir les oiseaux...

On ouvre les yeux et les oreilles.

On ne crie pas, on ne court pas.

On ne fait pas de gestes brusques.

Et, on est très patient.

Pascale DOUVIZY,

Directrice de l'école maternelle d'Yssac



L'année 2020 à l'école de Gimeaux



A la rentrée de septembre 2020, les CE2 sont dans la classe des petits en raison d'une trop grande différence d'effectif. Mme BOULANGER-BAUSCH a remplacé dans cette classe Mme HEBRARD, absente.

41 élèves à l'école de Gimeaux:

- ◆ Classe de M^{me} BOULANGER-BAUSCH :
⇒ 21 élèves (8 CP, 5 CE1, 8 CE2)
- ◆ Classe de M^r MARTIN :
⇒ 20 élèves (9 CM1, 11 CM2)

L'année 2020 a bien commencé à l'école avec des cours de français, math, sport, histoire, géographie... et des sorties scolaires : cinéma, court-métrage et puis patatras, tout a été bousculé comme dans le reste de la France et du monde.

1^{er} confinement : Tout le monde à la maison. Objectifs pour un enseignant : ne pas « perdre » d'élève, essayer de leur garder un lien avec l'école, occuper leurs pensées avec des activités scolaires pour éviter tout décrochage, pour éloigner les pensées morbides et les traumatismes psychologiques. Si en plus on peut leur apprendre quelque chose, tant mieux, mais ce n'est pas le principal dans une telle situation.

Dès les premiers jours, nous avons envoyé des tâches quotidiennes par mail. Heureusement, tous avaient un accès à internet. Evidemment ce ne fut pas simple pour les enseignants (Comment faire passer l'apprentissage des fractions en CM1 ou celui de la lecture en CP ?), ni pour les parents mis à contribution, surtout s'il fallait partager l'ordi de la maison entre 2 enfants et un adulte en télétravail.

Puis à partir du 12 mai, les élèves sont revenus progressivement à l'école avec un protocole sanitaire changeant suivant l'évolution de la situation. Lavage fréquent des mains (40 minutes sur une journée), distanciation si possible, pas de brassage des groupes... et maintenant port du masque dès le CP.

Soulagement des enfants cependant malgré toutes ces contraintes. Enseignement plus difficile aussi car fini le travail de groupe, l'échange de matériel et de livres, le passage au tableau, le sport collectif en EPS, les expériences en sciences, plus de sorties scolaires ni de piscine...

Les enfants supportent tout cela. Ils ont intégré les règles. Cependant, tous, enfants et adultes, attendons la fin (proche ? lointaine ?) de cette sombre période.

Objectif : tenir !

Guy Martin

Directeur de l'école de Gimeaux



Le Père Noël est passé dans la commune



Le spectacle de Noël qui avait habituellement lieu dans la salle polyvalente, n'ayant pas pu s'organiser, le Père Noël est tout de même passé à Yssac le samedi 12 décembre dernier.

Accompagné des membres du C.C.A.S et du Conseil municipal, il est allé frapper à la porte des 42 enfants de la commune âgés de 0 à 10 ans. Il a ainsi pu leur remettre un très joli livre adapté à leur âge, présenté dans un petit sac-à-dos et accompagné pour les plus jeunes, d'une peluche et d'un bonnet de Noël.

Tout en respectant le protocole sanitaire, la distribution s'est très bien passée, dans la joie et la bonne humeur. Une action inédite, par la force des choses, mais peut-être à renouveler vu son beau succès...



Chocolats et mugs pour 95 "seniors"



Le groupe des élus avec les 2 belles remorques Michelin lors de la distribution.

Le traditionnel repas ne pouvant avoir lieu, il a été décidé d'offrir un petit "colis" à tous les habitants de la commune de plus de 62 ans.

Ainsi, entre Noël et le Nouvel An, les élus du Conseil municipal et du C.C.A.S., répartis en 3 groupes, ont parcouru le village afin de remettre une boîte de délicieux chocolats d'un artisan riomois ainsi qu'un mug spécial Touretaires, à près d'une centaine de "seniors".

Cette visite et ce moment d'échange furent très appréciés de tous et cela, tout en respectant les règles et mesures sanitaires indispensables.

ASSOCIATIONS

Association pour la Sauvegarde du Patrimoine d'Yssac-la-Tourette



Les membres du bureau de l'association remercient l'équipe municipale et le personnel communal pour leurs bons vœux et leur souhaitent, ainsi qu'à tous les Touretaires, une bonne année, plus sereine en particulier que la précédente, à la faveur des vaccinations qui commencent.

Pour sa part, l'association continuera à veiller au petit patrimoine d'Yssac-la-Tourette qui a besoin d'attention, même s'il n'a rien à craindre sur le plan sanitaire !

Elle remercie ceux qui soutiennent ses activités par leurs adhésions ou suggestions toujours bienvenues et espère que de nouveaux adhérents la rejoindront.

Marie-Paule LEVADOUX, Présidente

Yssac en Fête



Chers Touretaires,

Cette année 2020, particulière avec les conditions sanitaires que nous avons tous vécu, n'aura pas permis à Yssac en Fête d'organiser la moindre festivité.

L'Association a pour objectif l'organisation de manifestations conviviales, dans le but de nous réunir, de passer de bons moments ensemble et de faire vivre notre village. Nous organisons notamment chaque année depuis 5 ans, un vide-greniers, une soirée Halloween, une soirée beaujolais nouveau,... Les profits de ces manifestations sont reversés par exemple à l'école maternelle d'Yssac, que nous allons aider à réaliser une fresque cette année. Il est également prévu d'investir dans des équipements éducatifs et sportifs, pour l'école primaire de Gimeaux (regroupement pédagogique Yssac-Gimeaux). Nous souhaiterions aussi investir dans du mobilier urbain sur la commune d'Yssac, pour que chacun puisse en profiter.

Le contexte sanitaire a plus que limité nos événements et nous n'avons pas de visibilité sur 2021. Néanmoins, l'association a besoin pour continuer à vivre, de renouveler son bureau. En effet, l'équipe actuelle a beaucoup travaillé, depuis plusieurs années, et une partie avait annoncé son intention de passer la main fin 2019. Les circonstances ont fait qu'elle est restée en place jusqu'à ce début d'année, mais il est temps pour elle de goûter à un repos bien mérité !

Certains des membres actuels sont prêts à poursuivre l'aventure, mais ils ont besoin de renfort pour être en capacité d'organiser des événements dès que la situation le permettra. Nous avons donc besoin de nouveaux membres pour pérenniser notre association. Concrètement, il s'agit de donner quelques heures de votre temps, en participant aux réunions et en aidant à l'organisation des festivités.

Alors, pour que l'Association Yssac en Fête continue, n'hésitez pas à nous rejoindre rapidement, en nous contactant par mail à yssacenfete@gmail.com ou au **06 68 55 14 10**.

En espérant vous rencontrer prochainement, l'ensemble du bureau et moi-même vous souhaitons une très bonne et heureuse année 2021. Qu'elle vous apporte beaucoup de bonheur et vous permette de réaliser tous vos projets.

Associativement,

Guillaume FAURE, Président

Société de chasse

NATURELLEMENT.

Il y a quelques années, le téléphone portable n'existait pas, les CD et l'euro non plus, Michael Jackson avait 22 ans, c'était en 1980 et chaque dimanche de septembre à février, une vingtaine de chasseurs parcouraient les champs de notre petite commune pour y débusquer cailles, perdrix, lapins, faisans et lièvres dans l'indifférence et la tolérance générale.

Cette année, comme l'an dernier, 9 chasseurs perdurent la tradition et parcourent les mêmes champs de notre, toujours, petite commune avec l'espoir d'y rencontrer quelques perdrix et faisans et même un ou deux lièvres dans..... la crainte d'éventuels reproches de leur passion contestée.

Pourtant les chasseurs apprécient la nature autant que les marcheurs, les randonneurs, les traileurs, les vététistes et les motoristes !

Compréhension, respect et bienveillance ont-ils disparu du dictionnaire (de Wikipédia plutôt) ou nos valeurs deviennent-elles si ringardes ?

Nous aimons tous la nature, sachons la partager ; même au prix de petits sacrifices.

La société de chasse d'Yssac-la-Tourette remercie tous les agriculteurs et propriétaires qui lui laissent l'accès de leurs propriétés.

Serge Brochette, Président

Pascal Redon, Secrétaire

Luis Cavaleiro, Trésorier



Le Cercle de Lecture

Depuis 2018, nous nous sommes réunies très régulièrement, une fois par mois (*le mercredi*) pour échanger nos points de vue sur des livres, que nous venions de découvrir ou apprécions particulièrement.

En mars 2020, « la covid » a mis fin à ces moments privilégiés, et ils nous manquent.

La bibliothèque a rouvert ses portes et nous espérons qu'au printemps, avec toutes les précautions indispensables, nous pourrons à nouveau nous rencontrer.

Bien entendu, nous afficherons aussitôt la bonne nouvelle. Donc, à un prochain mercredi...

Contact : Marie-Jo SEBBAH

Le Bon Mot

Comme pour le Cercle de Lecture, « la covid » a empêché le Bon Mot de fonctionner tranquillement... Ce moment précieux et convivial, où nous cherchons ensemble synonymes, homonymes, contraires, ou encore solutions d'énigmes, est brimé par les confinements et couvre-feu, mais nous espérons pouvoir, bien sûr en respectant toutes les précautions nécessaires, reprendre nos rencontres sous l'égide de la médiathèque au printemps.

Et nous afficherons également la bonne nouvelle !



Médiathèque relais

Le point lecture d'Yssac-la-Tourette est une médiathèque-relais qui dépend du réseau de lecture publique de la Communauté de communes Combrailles, Sioule, et Morge (*secteur plaine*) depuis décembre 2016.

Les inscriptions sont gratuites et il est possible d'emprunter 5 livres et BD durant un mois.

Nous disposons d'environ 700 livres, dont 200 prêtés par la bibliothèque départementale, et 20 nouveaux sont achetés chaque année.

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, le port du masque est obligatoire et du gel hydroalcoolique et des masques sont à notre disposition. Les livres sont également désinfectés et nous gardons nos distances.

Lieu : 12 rue des Caves (*ancienne mairie*)

Horaires : lundi de 17h30 à 19h00

Contact : Biblio.yssaclt@gmail.com

Site de la médiathèque de Combronde : <https://csm.bibli.fr/>

ATTENTION : suite à l'annonce gouvernementale instaurant un couvre-feu à 18h00, le point lecture ouvre de 16h15 à 17h45 depuis le 18 janvier.

Contact: Michelle BOST, Monique CARPENTIER

Centre Intercommunal d'Action Sociale

L'aide sociale du territoire, c'est :

I. La construction, l'aménagement et la gestion des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (même provisoirement : ex : sorties d'hospitalisation).

Véritable lieu de vie et de maintien du lien social, grâce à des animations variées pour les résidents ainsi que leur famille (gymnastique douce, expositions, visites des enfants du centre de loisirs, sorties cinéma, piscine...). Les repas sont confectionnés sur place favorisant ainsi le biologique et les circuits courts.

Surveillance continue des résidents avec une équipe médicale élargie (aides-soignants, infirmières, médecins, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, psychomotriciens...), mais aussi des services de soins esthétiques (coiffeur, esthéticien...)

II. L'aide au maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées :

a) Portage des repas -

Repas préparés localement qui s'adressent aux personnes âgées de plus de 60 ans et/ou en situation de handicap, ou des personnes plus jeunes momentanément dépendantes (sorties d'hospitalisations, rééducation, longue maladie). La mise en place du service se fait dans un délai de 4 jours maximum et est assurée du lundi au vendredi.

b) Un Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) -

Il consiste en un accompagnement et une aide aux activités courantes de la vie quotidienne :

Entretien du cadre de vie, entretien du linge, aide aux courses et à la préparation des repas, aide à l'aménagement de l'espace de vie, aide à l'habillage et au déshabillage, aide au lever et au coucher, aide à la toilette, aides à la prise de médicaments, de repas, aux démarches administratives....

III. Une banque alimentaire locale et un secours exceptionnel pour les plus démunis

IV. Des chantiers de réinsertion :

Depuis le 8 mars 2020, La Passerelle (salle de spectacles du territoire) située sur la commune de Pouzol, accueille gracieusement l'association Ressourcerie l'Ent'Remise dans ses locaux. Atelier d'insertion permettant à ses salariés d'avoir un statut social décent d'une part et d'aider des personnes en détresse d'autre part. Enfin grâce à ses collectes et ventes d'objets, l'association sensibilise également à la réduction des déchets.



Action sociale CIAS

Combronde : 04 73 97 19 67

Les Ancizes-Comps : 04 73 86 74

Restauration collective

A ce jour, le service se compose de 5 cuisines centrales. Chaque jour sont servis :

- 1400 repas enfants (en période scolaire).
- 130 repas pour les bénéficiaires du portage à domicile.
- 145 repas pour les résidents en EHPAD.



Enfance Jeunesse

Petite enfance

- Relais d'Assistants Maternels (RAM)
- Micro-crèche

Jeunesse

- Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) 3-12 ans
- Pôle Ados 12-16 ans

Sujets abordés lors des premières réunions : organisation des services en période de crise sanitaire, bilan des ALSH après les vacances (été, automne et Noël), vote des Règlements intérieurs RAM et Micro-Crèche et réflexion sur les rythmes scolaires.



Transition écologique et habitat

La communauté de communes va participer au Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat (SPPEH). Un animateur sera disponible pour conseiller personnes souhaitant réaliser des travaux d'amélioration de leur habitat qui pourront être subventionnées :

- Pour des travaux apportant plus de 35% d'économie d'énergie : 2 000 €
- Travaux permettant d'atteindre le niveau de rénovation BBC : 4 000 €
- Mission de maîtrise d'œuvre : 1 500 €
- Réalisation d'audit énergétique : 300 €



Ces aides sont accessibles à tous les publics SAUF les personnes éligibles aux plafonds de ressources ANAH.

Elles sont cumulables avec l'ensemble des aides proposées pour la rénovation énergétique exceptées les aides ANAH - Habiter Mieux Sérénité

Délégués à la Communauté de Communes

Conseil Communautaire

DÉLÉGUÉ TITULAIRE: **FRADIER Alain**

DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT: **FOURNET-FAYARD Arnaud**

Commissions

Culture: **JARZAGUET Régine**

Tourisme: **DELVINCOURT Béatrice**

Restauration collective : **REDON Pascale**

Agriculture: **MONTEL Arnaud**

Logement / Habitat / Urbanisme: **POURTIER François**

Finances: **EYMIN Philippe**

Aménagement et développement local: **FRADIER Alain**

Eau / GEMAPI / Forêt: **FOURNET-FAYARD Arnaud**

Transition écologique: **POURTIER François**

Sports : **MONTMORY Aurélien**

Infrastructures : **FOURNET-FAYARD Arnaud**

Enfance jeunesse: **REDON Pascale**

CLECT: **EYMIN Philippe**

CIAS : Centre Intercommunal d'Actions Sociales

Conseil d'Administration: **Béatrice DELVINCOURT**

Commission EHPAD: **Régine JARZAGUET**

Commission Maintien à domicile: **Emilie DA-LUZ**

Commission Solidarité et Santé: **Béatrice DELVINCOURT**

Ateliers projet de territoire 2020-2026

Service sociaux : **Béatrice DELVINCOURT**

Mutualisation et relations communes/EPCI :

Arnaud FOURNET-FAYARD

Restauration collective – Agriculture : **Arnaud MONTEL**

Cadre de vie : **Arnaud FOURNET-FAYARD**

Transition écologique : **François POURTIER**

Développement économique : **Philippe EYMIN**

Services de loisirs : **Aurélien MONTMORY**

Les artisans du village à votre service

- Alyne AUBRUN Coiffure hors salons 📞 06 28 01 85 45
- Taxi Serge BOYERE 📞 04 73 86 25 59 taxisergio@orange.fr
- AWA CREATION Création d'accessoires enfants & adultes, sacs, pochettes, porte clé... Sidney GAILLOT 📞 06 22 89 41 20
- Alinéa taxi Jean-Pascal MARTINAND 📞 06 07 74 58 18 awa1063@sfr.fr
- Christine POURTIER Architecte d'intérieur / Décoratrice 📞 06 63 20 14 28 www.christinepourtier.com
- La société Rj2 peut vous proposer portail, portillon, volets battants ou coulissant, clôture. Distributeur de la marque SIB Jean Jacques RELHIÉ 📞 06 44 38 43 57

Animaux errants

Votre mairie est désormais équipée d'un **lecteur de puce électronique**.

Si vous trouvez ou apercevez un animal égaré, vous pouvez nous le signaler en contactant le secrétariat au **04 73 63 30 66**

Si l'animal est pucé, nous procéderons à son identification et ferons le nécessaire pour tenter de retrouver son propriétaire.

Animal vu, perdu, trouvé :

QUE FAIRE ?



Bienvenue aux nouveaux arrivants

Welcome

Les nouveaux arrivants 2019 :

Alexandre CAUX

Xavier LÉPY

Aurélien TARTRY

Léna LÉPY

Corinne MONVOISIN

Michel JAFFEUX

Liliane JAFFEUX

Steffie JAFFEUX

Sébastien RAYNAL

Cyrielle BESSÈDE

Nahel RAYNAL

Les nouveaux arrivants 2020/2021 :

Rémi MOULINAT

Vincent ESTEPA

Mélanie TOURNAIRE

Tony SOUBRE

Alexandra LAPINTE

Eva SOUBRE LAPINTE

Antoine IMBERT

Valentin CHRISTOPHE

Kelly RAMELLA

José LOURENCO

Maria LOURENCO

Joshua KNEPPER

Erwan DA COSTA

Brice EYDIEUX

Fanny FUENTES

Cédric COUTAREL

Dorianne LONCHAMBON

Arnaud BERTHONAUD

Kimberley MUNTZ

Thierry HENRY

Franck THIEBAUT

Christine THIEBAUT

Quentin MORGE

Jérémy DURET

Amélie TREICH

Célia DURET

Julien ARNAUD

Amandine ARNAUD

Tom ARNAUD

Victor MENUGE

Frédéric MOULETTE

(Liste non exhaustive)



Syndicat du Bois de l'Aumône

Pour reprendre l'article du SBA sur le journal La Montagne du 12/12/2020 :

Après 3 ans sans augmentation, le Syndicat du Bois de l'Aumône a décidé de procéder à une légère hausse des tarifs de levée : uniquement sur les ordures ménagères (bacs verts).

En effet, les coûts de traitement sont plus élevés de 1.35 Millions d'euros et le choix a été fait de mettre encore plus l'accent sur la part incitative afin que les usagers trient davantage leurs déchets.

Le tarif du tri sélectif et des biodéchets n'augmentent pas (cette hausse représente, par exemple pour un bac vert de 120 litres, 0.71€ de plus à la levée, soit en moyenne 1.40 € par mois, si l'on conserve une levée tous les 15 jours).

Cette mesure est effective depuis le 1^{er} janvier 2021 mais sera visible sur la facture de 2022.

Nous attirons votre attention sur la nécessité d'un tri correct car les défauts de tri coûtent très cher à la communauté (et donc à nous, particuliers), lors du traitement. Lorsque vous avez un doute, ayez le réflexe de mettre le déchet dans la poubelle verte plutôt que dans la jaune.

L'apport volontaire en déchetterie reste gratuit pour le particulier, la carte est là uniquement pour répertorier le type de déchet déposé.

Nous rappelons également que le SBA propose depuis septembre 2020, à l'ensemble des usagers particuliers, un service de prise de RDV et de dépôt GRATUIT des déchets d'amiante, à Riom, auprès de la société ALARA (tél : 04 73 64 74 44).

Ce dépôt gratuit sera au maximum de 100kg/an/foyer.

Plus de renseignements sur le site du SBA : Les actualités du SBA à collecte gratuite de l'amiante.

Pour information, lorsqu'il y a suspicion de contamination d'une benne par de l'amiante, celle-ci est écartée et fait l'objet d'une opération de désamiantage. Cette opération coûte plus de 4500€/benne à la collectivité.

Etat civil



Naissances :

BLONDEL Jules 30/01/2019
DURET Célia 22/03/2019
BILLAUD Aimé 24/04/2019
RAYNAL Nahel 05/07/2019
POURTIER Eléa 02/11/2019
SOUBRE LAPINTE Eva 28/01/2021

Baptême Civil :

POURTIER Eléa 21/06/2020

Mariages & Pacs :

MONTMORY Aurélien & MOULETTE Julie 19/01/2019
DOISNEAU Éric & MONTCRU Elisabeth 29/06/2019
LOIRAT Doriane & HARLE Pierre-Antoine 06/11/2019 (Pacs)
DUBERTRET Benoit & FAIVRE Catherine 20/12/2019 (Pacs)
BILLAUD Romain & MOINAS Aurélie 09/2020
ROUGANNE Benjamin & BERTHET Victoria 23/11/2020 (Pacs)
RAYNAL Sébastien & BESSÈDE Cyrielle 20/02/2021 (Pacs)

Ils nous ont quittés :

COUTIÈRE Pierre 27/01/2020
MONTEL André 21/01/2021

LES SAPEURS POMPIERS

Nous profitons de cet espace qui nous est proposé dans ce bulletin municipal pour vous remercier très chaleureusement pour vos retours lors de notre campagne des calendriers 2021. Malgré l'autorisation de M. le Préfet du Puy de Dôme de réaliser nos tournées en "porte à porte", nous avons rapidement pris la décision de stopper ce mode de distribution qui nous semblait risqué pour vous comme pour nous. Nous souhaitons être en phase avec les mesures sanitaires liées à l'évolution de l'épidémie et donc limiter au maximum les échanges. Nous avons donc choisi de déposer le calendrier 2021 dans un maximum de boîtes aux lettres des trois communes défendues par notre centre, Saint Bonnet près Riom, Davayat et Yssac-la-Tourette.

Malheureusement, notre stock est basé sur les campagnes des années précédentes en "porte à porte" et nous avons manqué de calendriers pour clôturer certaines tournées. Beaucoup d'habitants n'ont pas reçu d'exemplaire et nous vous prions de nous en excuser. Nous pouvons passer prochainement une nouvelle commande auprès de notre imprimeur, vous avez la possibilité de commander un calendrier si vous le souhaitez à l'adresse suivante :

cpistbonnetpresriom@gmail.com



Comme l'ensemble des casernes du département, notre centre a connu une baisse sensible du nombre d'interventions en 2020 avec 64 sorties. Malgré cette nette diminution de notre activité opérationnelle liée à la crise sanitaire, notre personnel a continué de se former et de se perfectionner :

Le Sapeur Coralie LAURENT a validé la première partie de sa formation de secourisme et sa formation incendie.

Le Sapeur Aurélien LAVENU a validé sa formation de secourisme.

Le Sapeur Clément ANDRAUD et le Sapeur Stéphane RODRIGUEZ ont validé leurs formations de secourisme et le module incendie.

Le Sapeur Nora LHOMME a validé sa formation de secours routier.

Le Sapeur Cassandra LAGODSKY a quant à elle obtenu son permis poids lourd, qui lui permettra de conduire dans les prochaines semaines notre véhicule de lutte contre les incendies.

Le Sapeur Charlotte FILLIOL, le Sapeur Maxime GARDARIN, le Sapeur Nora LHOMME et le Sapeur Matthieu RELIER ont validé la formation de Chef d'équipe. Cette réussite leur a permis d'être promu au grade de Caporal.

Le Caporal Romain LEFRANCOIS a été nommé Caporal/Chef.

L'Adjudant Frédéric BROMONT a été promu Adjudant/Chef.

Le Lieutenant Jean-Marie FILIOL, qui a fait valoir ses droits à la retraite le 31 janvier 2020, a été nommé Capitaine honoraire.

Le Caporal Matthieu RELIER a été décoré de la médaille de bronze des Sapeurs-Pompiers pour 10 ans de services rendus.

